

Dérapage du sous préfet à Marseille : Cazeneuve doit condamner ou se démettre !

Écrit par François Cocq, adjoint au maire de Champigny sur Marne
Mardi, 07 Octobre 2014 11:20 - Mis à jour Mardi, 07 Octobre 2014 10:36

Le journal La Marseillaise a révélé les enregistrements des propos scandaleux tenus jeudi 2 octobre par le sous-préfet Gilles Gray, directeur de cabinet du préfet de police de Marseille, face à une délégation kurde venue demander l'autorisation de manifester.

Menaces, intimidations, mépris, atteintes à la laïcité, et dérapages politiques : parce que la République ne saurait souffrir de tels comportements et que ceux-ci interpellent directement quant à la politique du ministre de tutelle, le ministre de l'intérieur Cazeneuve, la responsabilité de ce dernier est désormais engagée.

C'est bien Bernard Cazeneuve qui déclarait le 1er septembre 2014 dans Libération : "On peut grandir les grands principes, mais la France ne peut pas accueillir tout le monde" . Peut-être que le sous-préfet aura pris pour argent comptant de tels propos ?

Bernard Cazeneuve en tous les cas est comptable de cette situation. Il doit aujourd'hui condamner fermement ces propos et démissionner ce sous-préfet ou démissionner lui-même.